Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 10 (1922)

Heft: 137

Artikel: En réponse...

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-257361

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

pendant 8 semaines (actuellement 6 semaines); le droit à l'indemnité pour le travail ménager sera étudié ultérieurement; aux médicaments et aux soins gratuits du médecin sont ajoutés ceux de la sage-femme, ce qui a une grande importance, surtout pour les régions de la montagne et de la campagne, où les secours médicaux étant fréquemment hors de portée, la femme en couches en est souvent réduite aux soins insuffisants d'une voisine pour elle et pour son nouveau-né, et même parfois à ceux du curé ! Grâce au nouveau projet, une sage-femme aura tout intérêt à s'établir dans les villages isolés, où elle trouvera un gagne-pain et rendra d'inappréciables services aux mères et aux nourrissons.[1] Enfin une prime d'allaitement de 30 francs pour les dix premières semaines, de 5 francs pour chaque semaine suivante jusqu'à la vingtième sera payée par la Confédération à la femme qui nourrit elle-même son enfant. Cette prime sera doublée en cas d'allaitement de jumeaux. Il faut reconnaître la valeur de cet encouragement à l'allaitement maternel; il est très nécessaire pour notre pays où, la statistique le prouve, la femme suisse nourrit en général rarement elle-même son enfant, ou pour peu de temps seulement, cause de mortalité reconnue chez les nouveaux-nés. Le point de vue moral de l'allaitement maternel doit aussi être souligné. Il y a donc toutes les raisons de se féliciter de la mesure proposée,

Une Commission fédérale pour l'assurance-maladie destinée à donner son préavis sur toutes les questions ayant trait à l'organisation et à l'application de la loi, a été prévue dans l'avant-projet. Tous les groupements que l'assurance intéresse directement doivent y être représentés. Nous avons obtenu que les femmes, simplement en tant que *femmes*, y aient une place.

Il faut arrêter ici ce compte-rendu des séances de Berne qui risquerait de lasser nos lectrices. Et pourtant que de points intéressant les femmes n'y aurait-il pas encore à relever ! Les questions d'assurance-maladie peuvent paraître arides du dehors ; il suffit de les regarder de près pour en saisir l'importance sociale et désirer travailler à les résoudre dans le sens de la justice et de la solidarité. C'est ce que se sont efforcées de faire les déléguées féminines. En quittant le dernier jour le salle des séances, malgré le désappointement que leur a causé certaines décisions, peut-être même justement à cause de ce désappointement, elles ont emporté au profond de leur cœur le désir qu'il soit permis de plus en plus aux femmes de travailler avec les hommes sur un pied d'égalité et de franche discussion à l'élaboration des lois sociales qui intéressent la population tout entière et l'avenir de notre pays.

M. Gourd.

En réponse...

Nouveaux abonnements et dons.

Mlle G. L. (Neuchâtel) 1 abonnement	Fr.	5.20
Mme G. (Berne) 1 abonnement	«	5.25
Mlle Dr G. (Berne) 1 abonnement	«	5.25
Mme E. G. (Genève) 1 abonnement	«	5.25
Mlle S. (Genève) 1 abonnement	«	5.25
Mme Z.-M. (Genève) 1 abonnement	«	5.25
Mme S. (Genève) 1 abonnement	«	5.25
Mme Dr M. (St-Imier) 1 abonnement	«	5.—
	Fr.	41.70
Listes précédentes	«	1653.85
	Fr.	1695.55

[1] Nous voyons aussi là le très grand avantage de relever le niveau économique de la situation des sages-femmes, le fait que leurs soins ne sont pas assez souvent réclamés conduisant nombre de celles-ci aux pratiques que l'on sait. *(Réd.)*

* A travers les Sociétés Féminines *

Genève. — *Union des Femmes.* — Le public féminin a décidément manifesté peu d'intérêt pour la question, pourtant si importante, du choix d'une carrière pour les jeunes filles, car la causerie de Mlle Marg. Mattez, sur la *Place des femmes dans l'Administration fédérale*, n'a pas réuni du tout l'auditoire qu'aurait mérité ce travail si richement documenté, présenté avec tant de vie, et dont nos lecteurs auront le privilège de lire ici même quelques fragments. Peu de monde aussi à la causerie donnée par Mlles Sibillin et Amélie Pictet sur l'activité du Bureau auxiliaire de surveillance (agente de police); aussi le Comité de l'Union, peu encouragé dans les efforts

A LOUER

en Haute-Savoie, 35 minutes d'Annemasse, maisonnette de 7 pièces meublées. Lumière électrique. Grand clos ombragé. Bon air, belle vue.

S'adresser :

Mlle VOLZ, 5, rue Topffer

entre 13 et 14 h.

Institut J.-J. ROUSSEAU

Taconnerie, 5 - GENÈVE

Le semestre d'été commencera le 19 avril 1922

Des auditrices sont reçues à tous les cours.

Demandez le programme-horaire.

Pensionnat de Jeunes Filles

„TANNECK" GELTERKINDEN (BALE-CAMPAGNE)

Etude complète de la langue allemande. Ouvrages à l'aiguille. Institutrices diplômées. Vie de famille. Education soignée. Maison spacieuse avec grand jardin. Prix modérés. Prospectus et références à disposition.

Prop.: **A. Schaub-Wackernagel.**

Membre de l'Association pour le Suffrage féminin.

Foyers du Travail Féminin

RESTAURANTS POUR FEMMES

Corraterie, 18. GENÈVE Cours de Rive, 11

Repas par abonnements à fr. 1.10 et 60 ct.

Salon de lecture. — Journaux.

Femmes !

soyez modernes !

L'emploi de machines pour les travaux du ménage vous économisera un temps précieux que vous pourrez consacrer à vos occupations intellectuelles. Commencez par faire l'acquisition du DÉPOUSSIÉREUR ÉLECTRIQUE

ROYAL
QUALITY SERVICE

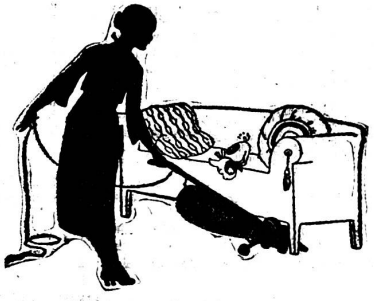

qui remplace les balais de crin et de coton, les plumeaux, les torchons avec lesquels on ne fait que déplacer la poussière. Le ROYAL par sa puissante aspiration n'en laisse aucune trace même dans les coins les plus inaccessibles. Il nettoie à fond non seulement les tapis, tentures, meubles, mais aussi toutes les surfaces lisses, telles que parquets, linoléums, même le ciment.

Son maniement est extraordinairement simple et facile.
Il est robuste et léger.
La dépense d'électricité équivaut à celle d'une lampe ordinaire.
Nombreuses références.
Ecrivez AUJOURD'HUI ou téléphonez au Stand 70 03 et nous ferons une démonstration de l'appareil chez vous, sans aucun engagement de votre part.

AGENCE AMÉRICAINE

17, Boulevard Helvétique, 17 .:. Genève

qu'il fait pour organiser des conférences intéressantes, y renonce-t-il momentanément. Ce n'est pas pour cela signe d'arrêt dans son activité : bien au contraire. La fédération de toutes les Sociétés genevoises affiliées au Secrétariat romand H. S. M. en un cartel dont le Comité de l'Union a pris la présidence, lui donne et lui donnera beaucoup de travail ; la question des sages-femmes, toujours pendante devant le Grand Conseil, en recevra une impulsion nouvelle, et celle de la réglementation du cinéma pourra enfin être mise à l'étude de façon active. — D'autre part, demande a été adressée à M. Haymoz, député. de venir exposer son projet tendant à la création d'un asile pour femmes incurables, et cette séance présentera le plus vif intérêt pour toutes celles qui ont collaboré à l'enquête menée sur ce sujet par l'Union l'année dernière. (Voir notre précédent numéro.) — L'Union s'est également mise en rapport avec le Service d'Hygiène pour lui offrir sa collaboration bénévole dans ses enquêtes sur les logements malsains. — L'Ouvroir a reçu cette quinzaine plusieurs commandes importantes, qui tendent à remettre à flot sa situation financière, grâce à l'Union internationale de Secours aux Enfants, au Département de l'Instruction publique, et aux magasins du Grand Passage. — L'Union prête aussi territoire à plusieurs séances de l'Office des Apprentissages, qui prend le plus réjouissant développement, grâce à l'esprit toujours ouvert à d'heureuses initiatives de Mlle Guibert, secrétaire générale. — Enfin, les exercices pratiques de conférences et de discussion dirigés par Mlle Gourd réunissent chaque fois de vingt-cinq à trente « élèves » de tout âge et pleines d'ardeur. — Et comme, même au milieu de tout travail social, la littérature ne perd jamais ses droits, la Section de Lecture a organisé, pour le 28 février le délicieux récital de Mme Nef-Lavater, dont il est question plus haut, et tient, le jour même où paraîtront ces lignes, le 10 mars, son Assemblée générale avec une causerie de Mme Emilie Gautier sur *Isabelle la Catholique*.

E. Gd.

Union des Femmes de Genève

22, rue Etienne-Dumont - GENÈVE

Mardi 14 mars, *Vendredi 17 mars*, *Mardi 21 mars* — *à 20 h. 15* : **Exercices pratiques de conférences et de discussion** dirigés par Mlle Gourd.

La **Bibliothèque de l'Union des Femmes** est ouverte les *lundis*, *mardis* et *vendredis* de 10 h. à midi et de 15 à 17 h.

Le **Bureau de Placement** est ouvert les *mardis* et *vendredis* de 9 à 11 h.

Le **Secrétariat des Intérêts féminins** est ouvert les *lundis* et *vendredis* de 16 à 18 h. 1/2 — (*bibliothèque féministe, renseignements.*)

ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BATIMENT

Charles NOGARÈDE
Entrepreneur
61, Chemin des Sports - GENÈVE
TÉLÉPHONE : Mont-Blanc 64-97

Spécialité de logements hygiéniques et économiques .:. Etudes et Devis sur demande — CONSTRUCTION RÉPARATIONS

Terrassements - Bétons - Maçonnerie - Gypserie - Peinture Papiers peints

"LA CLEF" — **LAUSANNE** — **26, rue de Bourg**

RESTAURANT SANS ALCOOL 1er ÉTAGE
MIXTE : : : : : : : : : : : : : : :

RESTAURANT FÉMININ 2e ÉTAGE
POUR DAMES : : : : : : : : : :

Ces 2 restaurants situés au centre de la ville servent à prix modérés bons repas et pâtisseries, dîners et thé (dépôt gratuit de paquets).

S. O. C.

Société de l'Ouvroir Coopératif
LAUSANNE

MANUFACTURE DE VÊTEMENTS
ET SOUS-VÊTEMENTS TRICOTÉS
en LAINE, SOIE ARTIFICIELLE, etc.

BAS, CHAUSSETTES, JAQUETTES, etc.

MAGASINS DE VENTE :
GENÈVE, Rue du Marché, 40. | **BALE**, Freiestrasse, 105.
LAUSANNE, Rue de Bourg, 26. | **ZURICH**, Sihlstrasse, 3.
NEUCHATEL, Faub. de l'Hôpital, 19

GENÈVE. — IMPRIMERIE PAUL RICHTER, RUE Dr ALFRED-VINCENT, 10